LA PROTECTION DE L’ENFANCE

- enfant en risque de danger
- enfant en danger

La protection de l'enfance est régie par la loi du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016

Cette loi élargit la notion de maltraitance à celles :

- d'enfant en risque de danger

- ou d'enfant en danger

« un enfant en danger est un mineur non émancipé dont la santé , la sécurité et la moralité sont en danger,
Ou dont les conditions de son éducation ou de son développement affectif, intellectuel et social sont gravement compromises »

Le Département devient le chef de file de la protection de l'enfance

La loi du 14 mars 2016 renforce et réaffirme le rôle du C.D. et place l'enfant au centre de l'intervention du département

QUELQUES CHIFFRES

L'enfant en risque

connaît des conditions d'existence risquant de mettre en danger :

- sa santé psychologique	28%
- sa sécurité	17%
- sa santé physique	9%
- sa moralité	4%
- son éducation	22%
- son entretien	5%
- absentéisme scolaire	4%
- violences conjugales	5%
- Conflit parental	5%

* *Chiffres de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance 2021 (2201 IP) +13%/2020 563 venant de l'EN*

L’enfant en danger

Est victime de :

- violences sexuelles	41%
- négligences lourdes	4%
- violences physiques	47%
- violences psychologiques	
cruautés mentales	7%

* *Chiffres de l’Observatoire Départemental de la Protection de l’Enfance 2021*

LE MILIEU SCOLAIRE ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- De nombreuses situations d'enfants en risque de danger ou d'enfants en danger **sont découvertes** en milieu scolaire.

- Les acteurs en milieu scolaire possèdent une place centrale et privilégiée pour repérer des jeunes en mal-être, risque de danger ou en danger

Quelques raisons :

- l'école est un lieu neutre, à part du contexte familial
- une relation de confiance s'établit avec les différents adultes
- des périodes critiques, anxiogènes : les veilles de vacances

Comment repérer ?

- En recevant des confidences
- En étant alerté par des signes de mal-être:
  - Par des symptômes physiques (traces…)
  - Par des difficultés de comportement (changement de comportement, agressivité, absentéisme, désinvestissement scolaire…)
- En étant alerté par des signes chez les adultes entourant l'enfant: attitudes éducatives inadaptées, comportement des adultes eux-mêmes.

Comment repérer ?

MAIS ATTENTION

Pris isolément, ces signes ne veulent pas dire grand-chose.

C’est la conjonction et la répétition de ces signes qui doivent alerter.

Doivent également être pris en compte leur intensité, leur fréquence ou leur accumulation.

DES FACTEURS DE RISQUE

Indicateurs généralistes

Changement de situation familiale	**Séparation, divorce, changements d'adresse fréquents, deuil, déracinement, incarcération d'un parent**
Situation précaire Environnement	Difficultés financières, chômage, errance, marginalité, Isolement familial et social
Carences éducatives des parents	Parent ayant eu une enfance difficile ou ayant vécu des sévices des placements, absence de repère
Personnalité fragile des parents	Antécédents ou suivis psychiatriques en cours, dépendance à certaines substances, dépression
Problèmes de santé	- Maladie ou handicap de l'enfant ou des parents, - Grossesse non désirée ou déclarée ou suivie. Succession de décès, avortement, naissances prématurées. - Séparation à la naissance de l'enfant et ses parents

DES SIGNES D'ALERTE

Indicateurs liés à l'enfant

Des signes extérieurs	**Aspect négligé, vêtements inadaptés** **Mise en danger par ses comportements (fugue, automutilation, prise de risques excessifs, conduites délictueuses**
Des marques ou symptômes possibles	- Ecchymoses, plaies, brûlures, griffures, chute de cheveux - Plaintes organiques multiples : maux de tête, de ventre… - Troubles alimentaires(anorexie, boulimies, vomissement) - Trouble du développement psychomoteur ou psychoaffectif : énurésie, encoprésie, manque de repères TS, manque d'autonomie (régression) - Poly addiction (alcool, tabac, cannabis) consommation de médicaments psychotropes

DES SIGNES D'ALERTE

- Indicateurs liés à l'enfant

Troubles du comportement	**- Triste, replié sur lui-même, indifférent, passif, craintif, agressif, fatigué. Hyperactivité récente.** **- Trouble du sommeil ou alimentaire** **- Baisse des performances scolaires, échec scolaire non expliqué** **- Préoccupations sexuelles inadaptées à l'âge de l'enfant s'exprimant dans les jeux, le dessin, la parole** **- Agression à connotation sexuelle d'autres enfants**
Troubles psychiques	- Signes de dépression : hyperémotivité, angoisse, dépréciation de soi, idée de mort, perte du sens de l'existence, risques accidentels répétés : appel au secours - Signes plus spécifiques liés à l'agression : représentation agressive du monde, manifestation phobique, peur de l'autre et notamment d'individus proches modèles de l'agresseur, culpabilité, honte et dégoût de soi - Tentative(s) de suicide

DES SIGNES D'ALERTE

Indicateurs liés aux parents

Au niveau du lien avec l'enfant	**- Indifférence pour l'enfant(oubli répété à l'école centre aéré….) absence de stimulation, de projet pour l'enfant.** **- Violences verbales et insultes à son égard** **- Attitude fusionnelle** **- Aucune participation aux activités de la famille(refus)** **- Différence affective très nette entre les membres de la fratrie**
Au niveau des attitudes éducatives	- Exigences excessives (exigences de réussite dans les domaines scolaires sportifs), punitions inadaptées - Besoins de sécurité de l'enfant non assurés: manque d'hygiène, de nourriture, répétitions d'accidents domestiques - Absence de suivi médical ou médicalisation à outrance - Discours négatif, dévalorisation de l'enfant, humiliation - absence ou excès de limites, ordre et contre-ordre dans un même discours - Parentification de l'enfant ayant des responsabilités au dessus de son âge

CONDUITE A TENIR DEVANT UN ENFANT SUPPOSE ETRE EN RISQUE DE DANGER OU EN DANGER

- **NE PAS RESTER SEUL** et prendre le temps d'évaluer car c'est l'addition des différents éclairages qui va aider à prendre une décision. Des personnels ont des connaissances et des compétences spécifiques et peuvent vous aider à évaluer une situation(médecin scolaire, infirmière, psychologue scolaire)
- **Respecter l'organisation interne mise en place à l'Education Nationale**.
- Cette démarche d'échange doit aboutir à une conclusion claire :

- L'enfant n'est ni en risque ni en danger

- L'enfant n'est pas en danger mais des inquiétudes persistent, on se donnera un temps d'observation

- L'enfant est en danger ou en risque : on transmet une information préoccupante ou un signalement

LA REDACTION ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION PREOCCUPANTE OU DU SIGNALEMENT

- L'information préoccupante concerne les écrits envoyés au Conseil Départemental. Pour le Doubs, il s'agit du CRIP (cellule De Recueil Des Informations Préoccupantes)
- Le signalement est réservé aux écrits transmis au Procureur de la République
- Ces écrits seront rédigés par l'enseignant, le(la) directeur(trice), le psy EN dans le 1er degré
- Ils rassembleront les différents éléments recueillis : contexte familial, relation famille-école, enfant dans l'école (présence, résultats, comportement), mesures mises en place dans l'école et à l'extérieur, raisons de l'IP
- Certificats médicaux (constats) : valeur juridique
- Information aux parents : oui sauf en cas d'abus sexuel ou maltraitance grave (intra familiale ou d'un proche à la famille)

CONSIGNES COMMUNIQUEES AUX EQUIPES DES ETS SCOLAIRES POUR LA TRANSMISSION DES IP OU SIGNALEMENTS

Les écrits doivent être envoyés à la DSDEN :

- au médecin conseiller technique, Madame le Dr Isabelle RISOLD-FAIVRE pour le 1er degré,
- à l'assistante sociale conseillère technique, Madame Catherine BALANDIER pour le 2nd degré.

Nous nous assurons qu'ils sont bien complets et les transmettons au CRIP.

Pour les situations d'urgence nécessitant « une protection immédiate », « le jeune ne peut rentrer chez lui » il est nécessaire de joindre les conseillers techniques à la DSDEN et en cas d'impossibilité, il faut joindre directement le Procureur de la République.

-LE CIRCUIT DE L'INFORMATION PREOCCUPANTE-

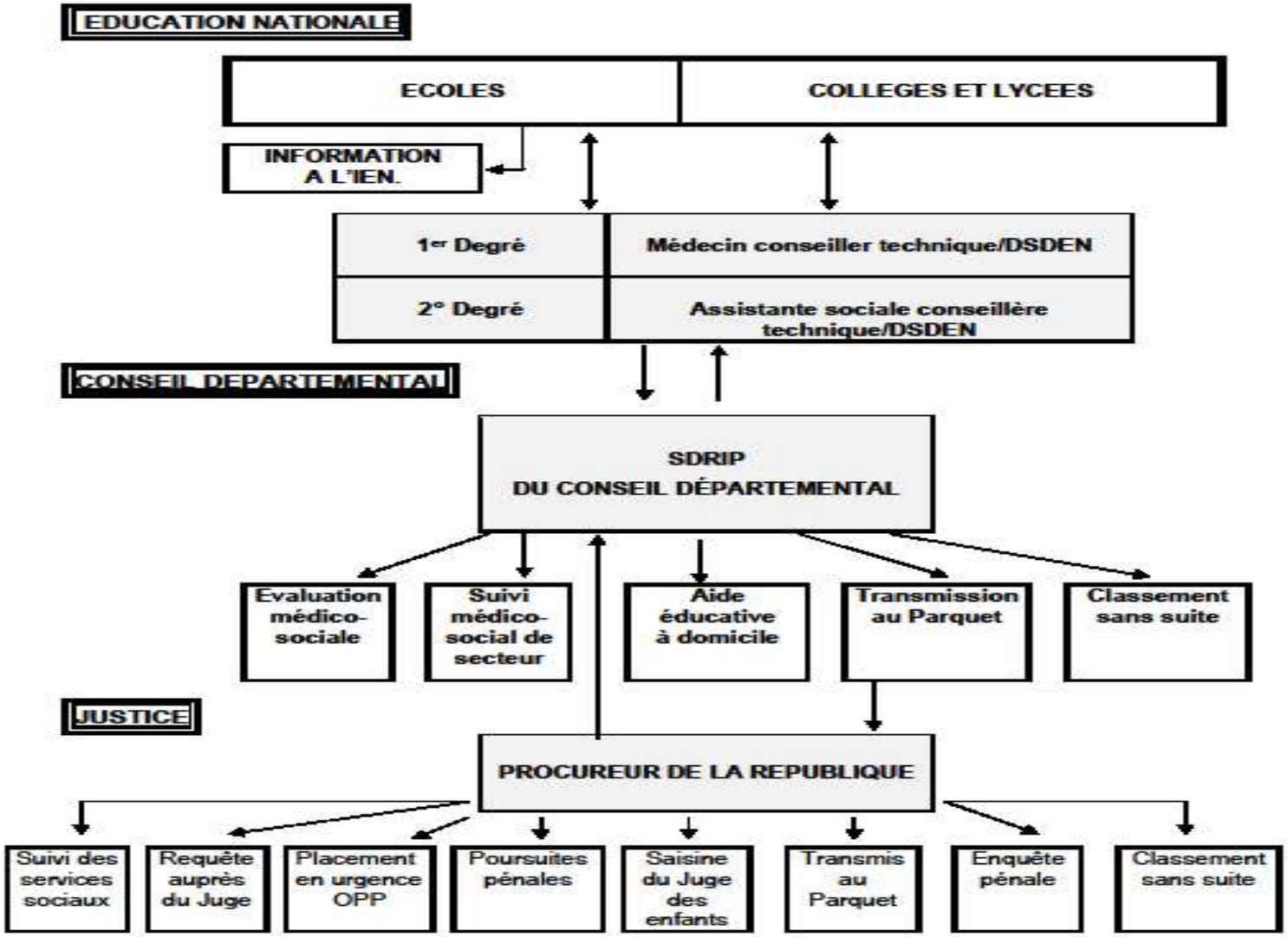

L'OBLIGATION DE SIGNALER
procédure pénale : obligation de signaler…

Art 434.1 du code pénal : non-dénonciation de crime

Art 434.3 du code pénal : non-dénonciation de mauvais traitements

Art 223.6 du code pénal : non-assistance à personne en péril : obligation de porter secours

Art 226.14 : les exceptions du secret professionnel

PARTAGE D'INFORMATIONS A CARACTERE SECRET

Tous les fonctionnaires sont soumis à la discrétion professionnelle (article 26 de la loi n°83-634 du 13 /07/83 et article 226-13 du code pénal)

Attention aux communications par courriels fortement déconseillées et qui ne doivent avoir lieu que sur des adresses mails professionnelles

Protéger les mineurs c'est savoir <u>reconnaître</u> les signes de souffrances, les situations de danger et
SE CONCERTER pour agir ENSEMBLE

Dr Isabelle RISOLD-FAIVRE, Médecin Conseiller Technique
Mme Catherine Balandier Assistante Sociale Conseillère Technique

ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs

FICHE D'INFORMATION(S) PRÉOCCUPANTE(S) OU DE SIGNALEMENT D'ENFANT EN DANGER

Numéro

TOUTES LES RUBRIQUES ET CASES DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT RENSEIGNEES

A TRANSMETTRE AU Service social en faveur des élèves et service de santé scolaire 26, Avenue de l'Observatoire – 25030 BESANÇON Cédex **Tél. : 03.81.65.48.98 - e-mail : ce.sante.dsden25@ac-besancon.fr** Ce service transmet la fiche d'information(s) préoccupante(s) ou le signalement d'enfant en danger au **CRIP** du Conseil Départemental ou aux services de la Justice et vous informe des suites données.	**ECOLE** : **Circonscription pour les écoles :** **ETABLISSEMENT :** VILLE : Tél. : E-mail :
ENFANT NOM - Prénom : Date de naissance : Lieu de naissance : Sexe : masculin féminin Adresse où il, elle, réside :	CLASSE **(rubrique obligatoire)** : REP REP + Hors Education prioritaire RÉGIME : Externe ½ pensionnaire Interne
PARENTS NOM - Prénom de la **mère** : Adresse : Tél. : Profession : NOM - Prénom du **père** : Adresse : Tél. : Profession :	**MILIEU FAMILIAL** père et mère mère seule père seul élève seul famille recomposée enfant hors milieu familial Les parents ont-ils été avisés : OUI NON Si NON, *pourquoi :*
REDACTEUR DE LA FICHE : Nom - Prénom : Profession : Tél. : E-mail:	**AUTRE(S) PERSONNE(S) AYANT PARTICIPE A L'EVALUATION :** Nom - Prénom : Profession : Tél. : E-mail:
DATE ET SIGNATURE DES PERSONNES QUI ONT ETABLI LE RAPPORT (nom et fonction) :	

Document 2 **Année 2021 – 2022**

Plan pour rédiger une information préoccupante ou un signalement d'enfant en danger

1 - INFORMATION PREOCCUPANTE CONCERNANT L'ENFANT :

Nom : Prénom :

2 - REDACTEUR (TRICE) DE LA FICHE :

Nom : Prénom :

3 - MOTIFS DE L'INFORMATION PREOCCUPANTE :
(décrire la situation)

4 - PERSONNES VIVANT AU FOYER :

NOM	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Lien de parenté	Situation professionnelle ou scolaire	Autorité parentale O / N

5 - CONDITIONS DE VIE ET ORGANISATION FAMILIALE :

6 - RELATION FAMILLE-ECOLE :

7 - ENFANT DANS L'ECOLE :
(Parcours scolaire, comportement, apprentissage, absentéisme)

8 - MESURES AYANT DEJA ETE MISES EN PLACE :
(à l'Education Nationale, au niveau social (mesures éducatives) et au niveau médical (suivi psychologique ou autre), si information(s) préoccupante(s) précédente(s).

9 – CONCLUSION :

DATE : A ..... LE .....

SIGNATURE :